

sources qu'il a consultées, étaient en première ligne la collection du «Luxemburger Wort» qui, dit Reuland, a donné à l'époque tous les détails qu'on a pu savoir ou apprendre au sujet de Walter Reinhard, sa vie, ses actions d'éclat et autres. On a de même pu y lire tout ce qui concerne les démarches entreprises à Londres par les fondés de pouvoir des candidats à la succession (voir plus haut).

Ensuite le dictionnaire encyclopédique du professeur Wolff, d'Iéna (Leipzig, 1834), qui consacre quelques lignes à Sirdana et fait de Sombre un Allemand, sans autres précisions, et les deux volumes de l'Histoire des Indes, de Thomas Keightley, qui en fait un Suisse, sergent au service de France.

Enfin l'opuscule anonyme dont parle également Noti, et qui résume, sous le titre de *Sirdana*, la biographie de Walter Reinhard et de sa bégum. D'après cet auteur, Reinhart est né «à Trèves dans le Grand-Duché de Luxembourg» (merci pour lui!) ou, au choix sans doute, à Salzbourg dans le Tyrol bavarois. . . .

Reuland avait consulté encore un ouvrage intitulé «The Beauties of Sheridan», et, bien entendu, les documents et papiers de famille plus ou moins authentiques et surtout plus ou moins applicables à l'espèce, mis à sa disposition, soit par les Reinert de Larochette et consorts, soit par un Mathieu Reinhard, cordonnier à Paris, descendant des Reinhard de Conz et environs (pays de Trèves), soit par le professeur Remacle Dupont de Paris, et par M. A. Lutgen de Larochette. De plus il est évident qu'il s'inspira de Neyen. Sans, au surplus, dévoiler où il puise cette certitude, il écrivit: «Des investigations faites depuis longtemps et qui vont au fond des choses, touchant la véritable patrie et le véritable lieu de naissance de Walter Reinhard, prouvent avec certitude que la première est le grand-duché de Luxembourg et le deuxième la petite ville de Larochette, située en son milieu.» . . .

Devant un patriotisme local aussi définitif, il n'y a qu'à s'incliner.

Un voyage de Dyce-Sombre en pays trévirois, le 31 mai 1840, fit naître de vastes espoirs. . . . Il n'y a rien d'extraordinaire à ce qu'il eût recherché les traces de ses origines européennes et tenu à éblouir des parents pauvres, en leur laissant quelques souvenirs fastueusement orientaux. Il aurait en revanche été parfaitement contraire à cette même mentalité orientale de rechercher ces mêmes parents pauvres dans l'intention de leur abandonner, pour rien, pour le plaisir, une fortune légitimement — ou même illégitimement! — acquise par héritage! Mais, dès l'origine, les louables intentions du nabab millionnaire furent interprétées dans le sens le plus flatteur, mais aussi le plus nettement invraisemblable. La municipalité de Trèves employa les 25 livres sterling mises à sa disposition «aux fins d'investigation» afin d'aviser non des «parents» mais des «ayants-droit». Aussitôt, des agents d'affaires, plus ou moins véreux, se mirent en campagne, et, ainsi qu'il arrive chaque fois, tous les Reinard, Reinert, Reiner, Reinart, Rainhardt, Reinhart, Regnard, Renard, etc. se mirent en branle. Tous les collatéraux de gens de ce nom, tous les tenants et aboutissants, tous les créanciers même s'émurent; on vit surgir des prétendants en Autriche, en France, en Prusse, en Bavière, en Wurtemberg et surtout en Luxembourg. . . .

Partout la presse locale prit partie pour les siens, et toutes les influences «marchèrent». On a vu ce qui a été fait à Luxembourg, où les ayants-droit supposés constituèrent assez sagement un conseil de surveillance composé de personnalités honorables et connues. En 1857, MM. Godchaux frères, les grands industriels de Schleifmühl, s'entremirent et s'adressèrent à la banque Bethmann de Francfort, afin que cet établissement fit exécuter des recherches au Tyrol par l'intermédiaire de la banque Habtmann d'Innsbruck, pour y découvrir l'existence

de cohéritiers et l'éventuelle filiation. Déjà une maison de banque anglaise avait passé la même commande au même établissement, pour le compte d'une société anglaise, à la tête de laquelle figurait un des Rotschild, société qui d'ailleurs à la même époque (juin 1857) avait envoyé à Luxembourg un agent chargé de se documenter avec soin. . . .

A Luxembourg, l'affaire semble enterrée; du moins ne se trouve-t-il plus personne pour lui consentir — en tous les sens — quelque crédit. Il n'en est pas de même en Allemagne. Tout récemment encore, dans le courant de l'année qui vient à peine de finir, on y condamnait à dix-huit mois de prison et à 10.000 Mark d'amende un tonnelier bavarois qui était parvenu à extorquer à ses naïfs compatriotes plus de 160.000 Mark, en leur faisant entrevoir les trésors de Sardanah.

— Fin. —

Marcel NOPPENY.

Je tiens à remercier ici tous ceux qui ont bien voulu contribuer à ma documentation, particulièrement M^{me} X. Belet de Luxembourg, M. Ludovicy, député à Larochette, M. Emile Diderrich de Mondorf-les-Bains et MM. l'abbé Steffen et P. Medinger, professeurs à Luxembourg.

P. S. Nous empruntons à un article paru dans le «Matin» sous la signature de Pierre-Gilles Veber, et qui traite d'un livre de M. Albert Lebail, intitulé *René Madec*, les extraits que l'on va lire. L'analogie entre les deux aventuriers est telle qu'elle dispense de tout commentaire.

«Madec, dont la plupart ignorent l'existence, vécut la majeure partie de sa vie dans les Indes merveilleuses. . . . Il s'engagea comme mousse, boulingue sur des mers extrêmement orientales et, après avoir tâté du métier de marin, veut essayer le métier de soldat. . . . Il s'engage dans les troupes de la Compagnie des Indes, commet mille prouesses, combat tantôt l'Anglais abhorré, tantôt les radjahs ennemis et, à la force du poignet, nonobstant les blessures, les estafilades, les cent dangers de la jungle, il va vivre la plus singulière épopée.

«Hélas! la France doit céder pied.

«Madec, va-t-il être repris par la nostalgie du pays natal? Va-t-il se rembarquer? Non! Il commence à être connu, là-bas: il a une réputation de courage et d'audace sans pareille. Il restera. Et le voici, à défaut de capitaine tout court, capitaine d'aventures. Servant par force la Compagnie des Indes il réussit à s'échapper avec un corps franc et, à droite et à gauche, il s'embauchera chez les radjahs. Et telle est son ardeur, sa force de conviction, qu'il réussit à galvaniser partout où il passe les guerriers amorphes qui forment les armées indiennes. Sa fortune connaît des passes dangereuses, mais, peu à peu, il s'enrichit en marge du danger et, un jour, il épouse une «bégum» d'origine française et il connaît la pompe et le luxe d'épousailles qui lui coûtent plus d'un million de francs. . . . Le voici maintenant chez le Grand Mogol à Delhi, le radjah des radjahs, le roi des rois. Si l'influence territoriale du souverain n'est pas considérable, son pouvoir religieux est certain. Madec lui plaît, sa bravoure légendaire lui a ouvert les portes d'or du palais, et le Grand Mogol, qui lui a donné ses troupes à commander, lui conférera le titre de Nabab.

«Le Breton «guerroyeur» toujours. Il a organisé son armée à la manière moderne avec des canons, des arsenaux et il profite de l'intervalle des batailles pour supplier la métropole de s'intéresser à nouveau à la colonie perdue. Mais, si la renommée de Madec est arrivée en France, s'il est nommé colonel et ennobli, on ne l'aidera pas, et le gars de Quimper désolé, meurtri par cent blessures, reviendra mourir dans sa province natale après avoir mené la plus merveilleuse aventure.»

Pierre-Gilles Veber.